

Le médiateur enquête d'office sur les éboulements de terre argileuse sur la Garonne dans le Val d'Aran

14/09/2018

Rafael Ribó, qui occupe le poste de *Proòm du Val d'Aran* (équivalent au poste de défenseur des droits – note du traducteur), a ouvert une action d'office suite aux informations publiées dans la presse.

Il a demandé des informations à la Confédération Hydrographique de l'Ebre, ainsi qu'aux administrations du Val d'Aran.



Le médiateur de Catalogne a demandé des informations à la Confédération Hydrographique de l'Ebre (CHE) en ce qui concerne les actions que l'agence a prévues pour éviter les effets induits par le déversement d'argile qui s'est produit dans la Garonne dans sa traversée du Val d'Aran.

Selon les médias, au cours des derniers mois, plusieurs glissements de terrain ont eu lieu sur la rivière susmentionnée, qui peuvent entraîner de graves dégâts écologiques.

Ainsi, le médiateur a demandé au CHE des informations sur les travaux d'inspection que l'organisme susmentionné doit effectuer, compte tenu de ses compétences, pour garantir la viabilité de l'écosystème. Il a également demandé à être informé des résultats de l'inspection et des mesures d'urgence qui seront pris pour éviter des altérations de la reproduction des espèces de poissons vivant dans les eaux touchées : la truite et le *cottus gobio* ou le carrasco épineux, ces derniers étant en risque d'extinction. Enfin, il a demandé des informations aux administrations territoriales afin de déterminer les effets éventuels de cet éboulement ; en particulier, il s'est adressé au Conseil Général d'Aran et aux différentes municipalités de la région.

Rafael Ribó, qui en Aran exerce ses fonctions de médiateur sous le nom *Proom du Val d'Aran*, a ouvert une action d'office face aux informations parues dans la presse à partir desquelles a également été rendu public le fait que le Conseil Général d'Aran s'est mis en contact avec la CHE et lui a demandé une intervention urgente.